

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 11 avril 2025
Délibération n°2025-26**

L'an deux mille vingt cinq, le 11 avril, à la salle du Conseil, à 19h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOU arrivé après la délibération N° 2025-20, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 3 avril 2025.

Objet : SPL : compte rendu annuel comptable (CRAC) - Lotissement.

Le Maire rappelle aux élus que par délibération, une concession d'aménagement a été signée avec la SPL afin de lui confier la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement du lotissement.

Le Maire présente le compte rendu annuel comptable (CRAC), bilan d'activités 2024 et prévisionnel 2025, de l'opération menée pour le compte de la commune de St Vincent.

Le CRAC 2024 présente un bilan positif : dépenses : 8 530 € TTC / recettes : 18 898 € TTC.

Le prévisionnel pour 2025 présente un résultat positif également : dépenses : 70 295 € TTC / recettes : 106 924 € TTC.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ce compte rendu annuel des comptes.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication le

17 AVR. 2025

17 AVR. 2025

